

«Devoir se réinventer»



Président de Mollens et de l'ACCM, Stéphane Pont a lancé la soirée officielle de signature du contrat de fusion. À la nouvelle génération, symbolisée par la présence de quatre enfants issus des communes qui ont fusionné, de récolter les fruits de cette réunion. PHOTOS DEPREZ ET CERUTTI

Fin janvier, les autorités de Montana, Chermignon, Mollens et Randogne ont signé le contrat avalisant la fusion des quatre communes. Ambiance.

Sur les cartons d'invitation, ce vendredi 29 janvier 2016, tout est bien précisé. La cérémonie de signature se déroule, dès 18 heures, à la salle polyvalente de Mollens. Evident pour quelqu'un de la commune. Moins pour certaines personnalités qui

arpentent rarement les lieux. Dès 17 h 30, des voitures se mettent à tourner en vain dans les rues du village. Car, après le panneau indicateur, où tourner? «Maintenant que nous allons fusionner, nous allons apprendre à nous connaître!», s'exclame cette dame qui se gare enfin devant la salle tant recherchée.

● «Chacun aime être ensemble»

Au moment des officialités, symboliquement, quatre enfants issus des communes signataires sont venus poser sur un panneau les pièces d'un puzzle; il compose la bannière de la nouvelle Commune de

Crans-Montana. Durant ce geste, chacun a dit que la fusion rendra le futur «plus fort», apportera de «beaux projets», permettra de vivre sur place «même quand nous serons grands», et que «chacun aime être ensemble».

«La nouvelle Commune de Crans-Montana atteindra dans les 11 000 habitants»

Des mots simples, des mots qui portent. Comme ceux de Stéphane Pont, président de Mollens, qui hérite de la «*lourde et sympathique tâche*» d'ouvrir cette soirée officielle de signature. Dans cette «*fusion consentie et volontaire*», comme beaucoup, il voit un «*choix historique*».

● Clin d'œil entre générations

Le conseiller d'Etat Jacques Melly, président du Gouvernement, parle lui d'un «*événement cantonal*». Il apprécie cet «*air vivifiant*» qui souffle sur «*une des stations les plus en vue des Alpes*». Il remercie celles et ceux qui se sont «*impliqués, parfois de manière discrète*» dans ce processus qui a souvent déclenché «*des réflexions citoyennes nourries*».

Mais Jacques Melly parle aussi de nécessité dans les fusions. Face à un «*durcissement global*» et des «*défis à notre porte*», les forces cantonales passent par la concentration. «*Il faut laisser tomber les stéréotypes, ensemble nous sommes plus forts et le champ des possibles devient plus grand. Il faut devoir se réinventer, réinventer sa relation avec les autres.*»

La nouvelle Commune de Crans-Montana atteindra dans les 11 000 habitants. Ce qui lui confère un «*rôle plus important dans la conduite des affaires régionales*». Dans ce dialogue modifié, il faudra «*privilégier des solutions respectueuses de tous les partenaires*». Certaines chansons interprétées par le chœur des jeunes Les Mandarins résumément au final des décennies de débats. Entre «*J'ai demandé à la Lune*» et «*La mauvaise réputation*», il y a comme un clin d'œil d'une génération à l'autre.

Une tendance suisse et valaisanne

En moyenne, dans notre pays, quarante communes évoluent et fusionnent chaque année. Cette tendance s'est accélérée notablement dans les deux dernières décennies.

Entre 1990 et 2000, la Suisse dénombrait 122 communes de moins. Dès l'an 2000 et jusqu'en 2013, on est passé à 547. On est très loin du record absolu de villes, villages et autres bourgs qui date de 1860. À cette date, notre Helvétie en affichait 3146!

En Valais, nous arrivons à 135 communes depuis 2011. La nouvelle commune de Crans-Montana a été acceptée le 14 juin 2015 avec 69,5% de oui. Le contrat de fusion, lui, a passé la rampe le 18 octobre soutenu par 79,82 de oui.

Ce document peut être téléchargé à l'adresse suivante:

www.fusion-communes.ch/data/documents/Fusion_Crans_Montana_Contrat_Fusion.pdf